

28 Août 2009

# MOBILISATION POUR L'EMPLOI

---



[www.nosemplois.gouv.fr](http://www.nosemplois.gouv.fr)

28 Août 2009

# Mesures pour l'emploi : point d'étape août 2009

---

BERTRAND MARTINOT  
Délégué général à l'emploi et  
à la formation professionnelle



# Chômage partiel

## Maintenir dans l'emploi les salariés les plus exposés

### > Rappel de la mesure

Outil de prévention des licenciements économiques en cas de réduction d'activité ou de fermeture d'établissement  
**Indemnisation des salariés par l'entreprise** : 60 % de la rémunération brute ou 75 % en cas de convention APLD  
**Prise en charge par l'Etat** : allocation spécifique + allocation complémentaire ou APLD

### > Bilan Août 2009

**Crédits délégués** : 253 M € (allocation spécifique) + 19,7 M € (allocation complémentaire)

**Crédits consommés** : 163 M € en AE et 134,1 M € en CP pour l'allocation spécifique

### > Objectifs fin 2009

- Accompagner les entreprises en temps réel
- Favoriser le recours aux conventions APLD de préférence aux conventions "classiques"
- Faciliter l'articulation du chômage partiel et de la formation

### > Conditions de réussite

Externalisation des paiements en direction de l'ASP en cours d'expertise



## La formation

### Maintenir dans l'emploi les salariés les plus exposés

#### > Rappel de la mesure

**FNE-formation** : Financement par l'Etat de mesures de formation afin de faciliter la continuité de l'activité des salariés dans le cadre des mutations économiques

**Accord-cadre Etat-FUP** : Mesures 3.1. (formation des salariés les plus exposés à la perte de leur emploi) et 3.2. (articulation formation et chômage partiel)

#### > Bilan Août 2009

**FNE-formation** : 5 100 bénéficiaires pour 78 conventions recensées au 30/06/2009 – 5,25 M€

**Accord-cadre Etat-FUP** : dossiers présentés par les OPCA à hauteur des budgets prévus

#### > Objectifs fin 2009

**FNE-formation** : le budget prévu (LFI + plan de relance) est de 58 M€

**Accord-cadre Etat-FUP** : 15 000 salariés formés par la mesure 3.1. (76 M€)

30 000 salariés formés sur la mesure 3.2. (54 M€)

#### > Conditions de réussite

- Promouvoir le FNE-formation auprès des entreprises, y compris pour faciliter son articulation avec le chômage partiel
- Partager l'information utile relative au chômage partiel avec les OPCA dans le cadre de l'accord Etat-FUP



## CTP et CRP

### Faciliter la reconversion des salariés licenciés

#### > Rappel de la mesure

Deux outils de reclassement en faveur des licenciés pour motif économique des entreprises de moins de 1000 salariés articulant un accompagnement renforcé, de la formation et, pour le CTP, des périodes de travail

**CTP** : 21 bassins à ce jour

**CRP** : sur le territoire national, hors bassin CTP, améliorée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 dans le sens d'une convergence avec le CTP

#### > Bilan Août 2009

**Allocataires CTP** : 8254

**Allocataires CRP** : 64 100

#### > Objectifs fin 2009

**CTP** : déploiement de 25 bassins, extension possible à 40 bassins

**CRP** : financement de la formation (accord-cadre Etat-FUP – 70 M€ pour 60 000 bénéficiaires)

#### > Conditions de réussite

Forte implication de Pôle Emploi et de ses partenaires au niveau local



## EDEC - GPEC

### Accompagner les secteurs professionnels en difficulté

#### > Rappel de la mesure

Les **EDEC** engagements de développement de l'emploi et des compétences et les conventions d'appui conseil **GPEC** s'appuient sur le dialogue social dans les branches ou les territoires pour mener des actions emploi et formation anticipant les mutations et difficultés d'emploi des salariés.

#### > Bilan Août 2009

Au titre de la LFI : 56 M€ sur 60 M€

Au titre du plan de relance : 18 M€ délégués sur 30 M€

Quelques secteurs déjà accompagnés dans le cadre du FISO : bâtiment, intérim, vente à distance, chimie, filière bois Aquitaine

#### > Objectifs fin 2009

Achever couverture des secteurs en mutation : IAA, Aéronautique, industries du recyclage

#### > Conditions de réussite

- Un partenariat contractualisé entre les partenaires sociaux de branche et l'Etat et associant si possible les Conseils régionaux
- Une vision partagée de l'ensemble des acteurs autour d'un diagnostic et d'un programme pluri-annuel d'actions co-piloté et évalué
- La participation des OPCA au financement et à la mise en oeuvre du programme d'actions



## Contrats aidés

### > Bilan Août 2009

**CAE-CAV** : 218 920 (57,6 % de l'objectif annuel)

**CIE** : 39 000 (39% de l'objectif annuel)

### > Objectifs fin 2009

**CAE-CAV** : 380 000 (y compris CAE-passerelle) soit un rythme de 9000 contrats/semaine, atteint en juin et juillet

**CIE** : 100 000 (y compris CIE jeunes) avec la nécessité de passer à un rythme hebdomadaire de 3400 contrats/semaine (contre 1100 actuellement)

### > Conditions de réussite

- Tirer parti des dispositions exceptionnelles : extension des publics éligibles et augmentation des taux de prise en charge
- Implication des partenaires au sein du SPE : notamment les missions locales (CAE-passerelle, CIE)
- Mobilisation des employeurs



## Mesures du plan jeune

### Développer l'alternance

- 320 000 entrées en apprentissage ;
- 170 000 contrats de professionnalisation.

**Aucun jeune sans solution vers l'emploi à la rentrée 2009**  
**Soutien à l'entrée sur le marché du travail de 500 000 jeunes d'ici à juin 2010**

### Renforcer l'offre de formation

- 50 000 jeunes en contrat d'accompagnement et de formation ;
- Parvenir à 12 000 places par an dans les écoles de la deuxième chance (E2C).

### Favoriser l'accès des jeunes à l'emploi

- Prime à l'embauche de 50 000 jeunes stagiaires ;
- 50 000 CIE jeunes ;
- 30 000 CAE passerelles.

### > Conditions de réussite

- Renforcement des constructions partenariales sur les territoires (SPE, collectivités, entreprises, autres acteurs de la politique publique)
- Mobilisation accrue de l'ensemble des prescripteurs (ML PAIO et Pôle Emploi notamment) sur les contrats aidés
- Maintien d'un grand dispositif d'accompagnement vers l'emploi durable (CIVIS)



# CAE-passerelle

## Mesures du plan jeunes

### > Rappel de la mesure

Un programme innovant de passerelles entre les collectivités territoriales et les entreprises :

- Accessible aux jeunes quelque soit le niveau de diplôme
- Transférabilité des compétences dans le secteur marchand
- Organisation de période d'immersion
- Accompagnement renforcé à la sortie de contrat

### > Bilan Août 2009

Depuis le mois de juin 2009, 3200 jeunes ont été recrutés en CAE dans des collectivités territoriales

### > Objectifs fin 2009

30 000 CAE passerelle

### > Conditions de réussite

- Mobilisation des collectivités territoriales
- Délégation 3,5 M€ (12 régions) de crédits d'ingénierie pour assurer les 4 fonctions du CAE-passerelle : prospection des entreprises, construction de fiches de poste, organisation des périodes d'immersion, appui aux acteurs locaux pour l'animation



# Nacre

## Accompagner mieux et plus 20 000 demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux par an



- Accompagnement réalisé par des opérateurs professionnels (40M€- État)
- Prêt nacre à taux zéro (100M€-CDC), couplage obligatoire avec un prêt bancaire

### Les objectifs

- ❑ améliorer la qualité des projets avant leur création
- ❑ augmenter le taux de pérennité des entreprises créées et accompagnées
- ❑ augmenter leur taux de bancarisation
- ❑ accroître le nombre moyen d'emplois par entreprise

### 1ers résultats au 24 août 2009

- ❑ 8 407 créateurs/repreneurs entrés
- ❑ 2 387 prêts à taux zéro nacre (montant moyen : 5395 €)
- ❑ un effet levier du prêt nacre sur prêt complémentaire de 5 (montant moyen du prêt complémentaire : 31 060€)

### Conditions de réussite

- ❑ pilotage régional garant de la qualité de l'accompagnement
- ❑ articulation avec les dispositifs locaux et prescripteurs potentiels (collectivités locales, pole emploi, ...)
- ❑ partenariat avec les banques